



Eva Joly
Députée européenne
Présidente de la Commission Développement

Paris, le 15 juillet 2010

Mesdames, Messieurs, chers amis,

Comme vous le savez déjà, j'ai dû annuler ma participation à cette rencontre en raison de mon agenda, qui ne me permet finalement pas, et contrairement à ce que j'avais espéré, d'être présente à St Malo ce soir. Croyez bien que je le regrette sincèrement, d'autant que tout ceci était prévu de longue date.

Ce n'est cependant que partie remise, puisque j'envisage de venir à St Malo au cours de l'année prochaine, si bien sûr l'occasion s'en représente. Je dois dire que l'un des membres de mon équipe étant originaire de votre ville, je suis même soumise à forte pression jusque dans mon bureau !

J'ai mis à peu près 15 ans à comprendre tout ce que la problématique des paradis fiscaux, des places off-shore, des flux financiers opaques – sinon illicites – représente réellement. Je puis dire aujourd'hui, de par mon expérience et grâce aux nombreuses études qui ont été réalisées sur le sujet, que c'est un problème qui concerne les pays du nord et les pays du sud, et représente un danger tant pour le développement, la lutte contre la pauvreté, la lutte contre la corruption, que pour la stabilité et le bon fonctionnement du système économique et financier mondial. C'est dire comme il est important d'en débattre comme vous allez le faire ce soir.

Sachant que John Christensen et son organisation Tax Justice Network sont sans nul doute parmi les principaux connaisseurs et acteurs de cette lutte, je ne doute pas que la discussion sera passionnante !

Au Parlement européen, où je siége maintenant depuis un an, nous avons multiplié les actions et les initiatives pour que cette problématique reste autant que possible à l'agenda, et qu'elle enregistre enfin de réels progrès. Je veux croire que la prise de conscience progresse. Nous avons ainsi pu amorcer un

Eva Joly
Parlement européen- 8H353 - rue Wiertz, 60 - B-1047 Bruxelles - Belgique
eva.joly@europarl.europa.eu -

début de dialogue sur ce thème avec la Commission européenne, en particulier depuis le mois de décembre dernier, avec une conférence organisée conjointement entre le Parlement et ses services. Reste que le chemin est encore long avant qu'une réforme digne de ce nom soit enfin mise en place, au niveau de l'Union européenne comme au niveau international... Ce qui n'en rend que plus indispensable encore le travail des ONG et l'action citoyenne.

En vous souhaitant une bonne soirée et en vous présentant de nouveau mes excuses pour cette annulation, je vous dis « bonnes vacances », et à très bientôt.

Eva Joly
Députée européenne